

Séance du mardi 19 avril 2016

<p>NOMBRE DE MEMBRES : Afférents au conseil : 10 Présents : 10 Procurations : 0 Votants : 10</p>	<p>L'an deux mil seize, le dix neuf avril, le Conseil Municipal de la commune de Seigneulles étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 13 avril 2016, sous la présidence de Mme Chantal JEANSON LAMBERT, Maire, Présents : tous les membres</p>
---	---

Secrétaire de séance : Kévin RAULET

Objet :

- compte administratif
- affectation de résultat
- compte de gestion
- budget primitif
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance,

2016-15 Compte Administratif 2015

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Chantal JEANSON LAMBERT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Hervé GAND, 1^{er} adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	161 028,57			17 527,42	161 028,57	17 527,42
Opérations de l'exercice	459 655,81	720 700,27	71 020,62	78 129,34	530 676,43	798 829,61
TOTAL	620 684,38	720 700,27	71 020,62	95 656,76	691 705,00	816 357,03
Résultat de clôture		100 015,89		24 636,14		124 652,03
Restes à réaliser	266 120,00				266 120,00	
TOTAL CUMULE	266 120,00	1010 015,89		24 636,14	266 120,00	124 652,03
RESULTAT DEFINITIF	166 104,11			24 636,14	141 467,97	

Le Conseil, à l'unanimité

Constata, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2016-16 Affectation du résultat de fonctionnement - COMPTE ADMINISTRATIF

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 24 636,14 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau – débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau – créditeur)	17 527,42
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	EXCÉDENT
	DÉFICIT
	7 108,72
Résultat cumulé au 31/12/2015	24 636,14
A. EXCÉDENT AU 31/12/2015	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau – débiteur)	
Total du résultat à affecter	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. Cte 1068	24 636,14
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créditeur – lg 002)	
B. DÉFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter – budget primitif	

Mme le Maire s'étant retiré lors du vote du compte administratif, reprend la séance

2016-16 Vote sur le compte de Gestion

- Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1^{er} statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

2^o statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2016-17 taxes directes locales pour 2015

Considérant les baisses des dotations de l'Etat, Mme le Maire propose de compenser en augmentant de peu les taxes directes locales et demande au conseil de se prononcer.

après en avoir délibéré le conseil décide de maintenir les taxes comme l'année précédente et vote les taux suivants

désignation	Taux 2016
Taxe d'habitation	10,01
Taxe foncière bâti	10,66
Taxe foncière non bâti	9,78
CFE	9,90

2016-18 Vote du Budget 2016

Après avoir entendu le budget primitif dressé par Mme le Maire, le Conseil à l'unanimité, vote les dépenses et les recettes suivantes :

BP 2016	DÉPENSES	RECETTE
fonctionnement	79 911,00 €	79 911,00 €
investissement	532.200,00 €	618.814,03 €

Mme le Maire clos la séance